



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

CAF

Question écrite n° 115755

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souligne auprès de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille l'importance des fraudes aux allocations familiales qui, en l'état actuel de l'organisation des organismes sociaux, semble d'une grande facilité. Dans cette perspective, il lui demande la suite qu'il envisage de réserver à la proposition soulignée notamment par l'Institut français pour la recherche sur les administrations publiques (IFRAP) tendant à l'établissement, pour les prestations familiales, d'un fichier national unique permettant de mieux contrôler les prestations et d'éviter les fraudes qui se situent simultanément dans plusieurs départements (Société civile n° 63, novembre 2006).

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115755

**Rubrique :** Prestations familiales

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 janvier 2007, page 508